

**MANIFESTE CONTRE LA CREATION d'« EROS CENTERS »
ou « MAISONS DE PASSE COMMUNALES »**

Dans la perspective des valeurs que défend le Conseil des Femmes Francophones de Belgique, telles que la dignité pour tous les êtres humains, l'égalité entre hommes et femmes, la libération sexuelle par une information sur la sexualité, la vie affective et le respect des femmes, nous ne pouvons admettre :

- le développement d'une institution inégalitaire tel que la création d'un « *Eros center* » qui repose sur la marchandisation des êtres humains, majoritairement des femmes et des enfants, alors que la demande prostitutionnelle provient presque exclusivement des hommes ;
- la perspective d'un marché du sexe soutenu par les pouvoirs publics, qui ne ferait qu'entériner l'assujettissement d'un certain nombre de femmes, d'enfants et d'hommes à cette demande et la mise sur le marché du corps et de la sexualité ;
- une telle incitation à la prostitution que représente la mise en place d'une institution de ce type.

Ce refus est basé sur les considérations suivantes :

- Que le développement de projets « *Eros centers* » tels que celui de Liège ne répond pas aux arguments de « nuisances » liées à la prostitution et n'élimine pas l'exploitation sexuelle et économique liée à la pratique prostitutionnelle. Il ne s'attaque pas à la traite des êtres humains, ne contribue pas à diminuer les réseaux clandestins ni à augmenter la sécurité des personnes les plus vulnérables ;
- Que le corps humain n'est pas une marchandise. Les instances publiques s'appuient sur un contrat commercial, alors qu'il s'agit d'un problème social ;
- Que le développement de telles initiatives ne peuvent être portées par des instances publiques ;
- Que le développement du système prostitutionnel est le fait de sociétés patriarcales : ces sociétés sont des constructions sociales dans lesquelles les hommes dominent les femmes jusque dans leur plus stricte intimité ;
- Que le débat public n'a pas eu lieu ;
- Que des fonds publics servent à des projets renforçant la violence sexiste.

Nous condamnons :

- **Le marché du sexe à travers la création d' « Eros centers » ;**
- **La création par les instances publiques d'un lieu institutionnalisé consacré à la prostitution ;**
- **Le proxénétisme et toute marchandisation du corps ;**
- **La traite des êtres humains comme indissociable du système prostitutionnel.**

- **Nous estimons qu'il est indispensable :**

- d'organiser un **débat public** sur la gestion de la prostitution dans son ensemble ;
- de **renforcer la lutte** contre les causes de l'exploitation sexuelle et la marchandisation des corps ;
- de promouvoir la **mise en place de politiques de prévention** de la prostitution par des campagnes et des actions de sensibilisation et d'éducation à une sexualité respectueuse d'autrui, dans l'enseignement et les médias ;
- de **dénoncer les « mythes »** véhiculés sur la prostitution et les relations femmes/hommes perpétués et renforcés par les maisons de passe communales ;
- de **condamner** toutes les formes de proxénétisme et refuser leur dépénalisation ; d'appliquer et de respecter la législation en vigueur, en ce compris les droits fondamentaux consacrés au niveau national et supranational (art. 379-380 Code Pénal, instruments de lutte contre la répression de la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui, droit au respect de la dignité inhérente à tout être humain, principe d'égalité et de non-discrimination, ...).

En conclusion :

- **Nous refusons le système de marchandisations des corps à travers le développement des « maisons de passe communales » et nous nous battons pour que cela ne devienne pas une politique de tolérance du système prostitutionnel.**
- **Nous nous engageons à mettre en œuvre toutes les démarches utiles et, le cas échéant, à poursuivre judiciairement toute initiative de création de développement d'« Eros centers »,** ce en vue de défendre les valeurs et droits fondamentaux que malmène l'institutionnalisation de tels lieux.

Mai 2011